

Groupe scolaire Jacques BREL

Compte rendu du Conseil d'école du 8 Novembre 2011

Etaient présents:

Mme Bourelle, directrice de l'école et professeur des CE1-CE2
Mme Lepoutre, professeur des TPS-PS-MS
Mme Boucher, professeur des MS-GS
Mme Kerrich, professeur des CP
Mr Milleville, professeur des CM1-CM2
Mme Vitse, professeur en quart temps, le mardi pour les CE1-CE2, et le vendredi pour les TPS-PS-MS
Mr Delcourt, maire de Bachy
Mme Fievet, adjointe au maire
Mmes Sarrazyn, Mahieu, déléguées des parents d'élèves
Mrs Cousin, Gauquier délégués des parents d'élèves

Excusés:

Mme Poidevin, déléguée des parents d'élèves
Mme Barret, conseillère municipale
Mr Belloque, inspecteur de l'éducation nationale

Les Ordres du jour :

- Résultats des élections, rôles et attributions du conseil d'école.

Les votes par correspondance ont été nombreux. Plus facile pour les parents, c'est une pratique qui fait ses preuves, nous en sommes contents et nous pensons la reconduire pour l'année prochaine.

Malheureusement, 5 représentants des parents d'élèves seulement !
Peu de candidats cette année !!!!

- Effectifs Actuels :

- ⇒ La classe des TPS-PS-MS est composée de 4 TPS, 20 PS, et 5 MS, Mme Lepoutre (ou Mme Vitse, le vendredi) est aidée de Mme Dancoisne (ATSEM) et de Mme Kerkove (AVS-i)
- ⇒ La classe des MS-GS est composée de 10 MS, 16 GS, + une élève l'après-midi, Mme Boucher est aidée de Mme Parmentier (Aide municipale en raison des bâtiments séparés) et de Mme Pennel (AVS-i)
- ⇒ La classe des CP est composée de 24 CP + une élève le matin, Mme Kerrich est aidée de Mme Pennel (AVS-i)
- ⇒ La classe des CE1-CE2 est composée de 15 CE1 et de 11 CE2
- ⇒ La classe des CM1-CM2 est composée de 19 CM1 et de 12 CM2

Les élèves sont donc au nombre de 137 sur 5 classes.

- Le règlement intérieur :

Le nouveau règlement intérieur est une fusion des 2 règlements des 2 écoles. On y signale en plus que l'assiduité scolaire est essentielle pour de meilleurs apprentissages pour tous et qu'à partir de 4 demi-journées par mois d'absences non justifiées celles-ci sont signalées à l'inspection. La directrice précise qu'une demande à l'inspection doit être faite pour la prise de vacances en décalé, les enseignants sont à mettre au courant, mais ils ne sont pas décisionnaires.

Par ailleurs, la présence d'enfants réintégrant l'Etablissement scolaire juste après en être sorti pose un problème de responsabilité. Il est donc demandé aux parents d'être vigilants pour remédier à ce problème.

La directrice y précise également que les téléphones portables sont interdits...

Une discussion est engagée sur la manière de communiquer avec l'équipe enseignante : La messagerie électronique n'est pas à utiliser pour les messages d'absence ainsi que pour tous messages à caractère d'urgence. Il est proposé une réinitialisation des messageries Orange sur les 2 lignes téléphoniques puisque les messages des années précédentes sont toujours présents.

- Projet d'école et projets annuels

Un projet d'école est organisé sur 3 ans, la fusion des 2 écoles étant en pourparler, les écoles Brel et Dolto s'étaient concertées il y a 2 ans. Le projet se poursuit donc pour cette 3^{ème} année consécutive : **La sensibilisation à la protection de l'environnement**, il s'agit donc de discussion sur les énergies renouvelables...

Le 11/10, les enfants du cycle 3 ont pu découvrir le terroir de Rieulay (Découverte le matin et jeu de piste l'après-midi), tandis que les CP/CE1 sont partis à la découverte des rues de BACHY. La question est posée pour une animation en maternelle (marionnette ou cinéma)

3 rencontres CM2/6^{ème} sont organisées : tout d'abord, les professeurs du collège viennent dans notre école le 17 Février pour parler des sciences, puis nos enfants se déplacent au collège le 24 Mai, pour un défi-langue et un rallye EPS-Santé. Et enfin, le collège ouvre ses portes le 9 Juin, pour parents et enfants.

Noël approche, la municipalité offre comme chaque année, un goûter de Noël à tous les enfants scolarisés dans son école ainsi qu'un spectacle, ceci aura lieu le lundi 12/12 à 14h. Nous précisons qu'un marché de Noël aura lieu le 11/12, organisé par Festi-Bachy. A cette occasion, des objets sont créés par nos enfants et seront vendus au profit de l'école.

- Point sur le budget et la coopérative scolaire

La fusion des comptes des 2 écoles est enfin effective, celui-ci s'élève à 3605€60. Comme convenu lors du précédent conseil d'école, la coopérative scolaire sera fixée à 1€50 par mois, ce qui fait donc 15€ l'année. Un papier sera distribué à nos enfants pour les modalités de paiement.

- Organisation du temps périscolaire :

- L'étude : M. Milleville et Mme Bourelle organisent ce temps d'étude ensemble. Attention, les enseignants précisent que les papiers d'inscription sont à remettre uniquement aux enseignants en respectant les délais.

- La prise en charge de la difficulté scolaire

- Aide Personnalisée : Aide ponctuelle préventive et non systématique, c'est un coup de pouce donné à l'enfant pour ne pas le laisser dans la difficulté sur un point du programme précis. Les enseignants s'organisent par période (entre chaque période de vacances scolaires), les enfants sélectionnés reçoivent un papier de l'enseignant précisant les dates et les horaires.
- RASED : Réseaux d'Aides Spécialisées aux élèves en difficultés. Cette année, nous avons la chance d'avoir un créneau de Mme Cambrelin, une enseignante spécialisée, pour une prise en charge de la difficulté scolaire. En ce début d'année, celle-ci vient le jeudi matin et le vendredi après-midi pour donner un coup de pouce à 4 enfants du CP. Ces séances durent entre 30 et 45 minutes, à des moments où ne sont pas enseignées de nouvelles notions en classe en coordination avec Mme Kerrich.
- En cas de demande, les enseignants recevront les parents qui le souhaitent, la demande de RDV se fait à l'aide du cahier noir.

- Divers

Les enseignants rappellent qu'il est important de faire passer les enfants aux toilettes avant l'entrée en classe, pour éviter les interruptions durant les cours. Mais également de se laver les mains le plus souvent possible, pour empêcher la propagation de maladies, surtout en cette période...

Les enseignants demandent à la municipalité, la procédure à suivre en cas d'absence d'une employée municipale. M. le Maire explique qu'il faut en avertir la mairie pour trouver une solution adaptée, et que la personne présente doit être en priorité dans la classe des plus petits.

La maman d'Élisa a demandé des explications sur le nombre d'heures accordées à sa fille à l'école. La MDPH a parlé de 20 heures mais l'AVS-i n'est embauché que pour 12 heures. Elle demande qu'un représentant des parents d'élèves soit présent le 28 novembre à 16h30 à la réunion du Projet Personnalisé de Scolarisation PPS de sa fille Elisa avec toutes les personnes qui s'occupent de son enfant.

Attention, la kermesse est menacée.

La kermesse est un moment privilégié, nos enfants sont fiers de nous montrer leur spectacle. C'est leur journée, leur fête de fin d'année. De plus, le bénéfice de celle-ci permet de financer les sorties scolaires, et toutes les activités proposées à l'école... Aujourd'hui, une alerte est lancée aux parents. Nous sommes trop peu nombreux pour l'organisation de cet évènement. Nous allons donc inviter les parents à une réunion très prochainement pour discuter du devenir de cette journée. Les parents délégués sont ouverts à toutes les propositions pour sauver cette fête.

Les délégués-parents.